

VERTIKAL MINÉRAL

CONÇU & FABRIQUÉ EN FRANCE

→ DÉSIGNATION

LA HAUTE TECHNOLOGIE DES REVÊTEMENTS DE FAÇADES À BASE DE MINÉRAUX ET DE RÉSINE POLYSILOXANE

Revêtement de façades à base de résine polysiloxane et de charges minérales apportant matité, imperméabilité aux eaux de ruissellement et remarquable perméabilité à la vapeur d'eau.

FINITION : **ASPECT MAT PROFOND**, épouse les supports plats ou à reliefs sur lesquels il s'applique.

TEINTES : **BLANC** et **NUANCIERS VERTIKAL®**. Dans le nuancier Façades VERTIKAL®, il est déconseillé d'utiliser les teintes dont le TSR est inférieur à 30 %.

→ CLASSIFICATION

AFNOR N° de licence Ecolabel : 26/006B/2 - EU Ecolabel : FR/044/026

P.V. d'essais (laboratoire SGS) : AX15-09998.012

AFNOR NF T 36-005 - Famille I Classe 7b2/10c

AFNOR NF T 34-722 - Classe D2

CONFORME À LA NORME FD T 30-808

AFNOR NF EN 1062-1 : G₃E₄S₁V₂W₂A₀C₀



→ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Liant : Résine à base de polysiloxane
- Densité : 1,53 (valeur maximale en teintes blanc et pastel)
- Extrait sec : 63 %

→ DESTINATION

EMPLACEMENT

- Façades en atmosphère rurale, urbaine, industrielle et maritime.
- Sa matité et ses charges minérales permettent son application dans les architectures les plus anciennes à rénover, comme dans les plus contemporaines.

SUPPORTS

- Tous types de fonds bruts et anciennes peintures préalablement préparés.

→ ENTRETIEN

- En usage courant, les façades à l'abri des eaux de pluie peuvent être lavées au jet d'eau ou au nettoyeur faible/moyenne pression. Celles exposées aux eaux de pluie seront traitées par l'application du **VERTIKAL NETTOYANT CPC**.
- Le propriétaire fera également le nécessaire pour tenir éloignés les gastéropodes des supports rénovés.

→ RÉGLEMENTATION COV

- Valeur limite UE pour ce produit (cat A/c) : 40 g/L.
- Ce produit contient moins de 5 g/L COV.

→ ASSURANCE

VERTIKAL MINÉRAL est un produit à usage professionnel, assuré auprès de la compagnie AXA au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.



→ PROPRIÉTÉS

- Aspect extra mat profond grâce à sa formulation à base de charges minérales.
- Imperméable aux eaux de ruissellement, excellente résistance aux intempéries.
- Microporeux, parfaite respiration des murs, et perméable à la vapeur d'eau.
- Excellente résistance aux rayons ultraviolets et au vieillissement.
- Excellente tenue des teintes dans le temps grâce à ses pigments minéraux.
- Excellente capacité d'autolavabilité, évite l'encrassement et les salissures.
- Résiste à l'air salin, compatible en atmosphère maritime.
- Applicable sur tous supports bruts ou peints (voir mise en œuvre).

→ MISE EN OEUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les supports énumérés ci-dessous devront être préparés en conformité au DTU 59.1.
- Anciennes peintures : si besoin enlever par décapage chimique ou thermique. Ou nettoyer à l'eau sous pression, après élimination des parties non adhérentes.
- Fonds bruts encrassés : dans le cas de l'application du **VERTIKAL MINÉRAL** en primaire, se référer au paragraphe "préparation des supports" des Fiches Techniques **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT**, voir "supports contaminés".

DILUANT et NETTOYAGE

- À l'eau.

APPLICATION

- Malaxer avant emploi pour toutes applications.
- Brosse et rouleau à poils demi-longs : diluer de 0 à 5%.
- Airless : diluer de 8 à 10 %.

RENDEMENT DE SURFACE ET CONSOMMATION

- Rendement de surface :

Sur fonds bruts :

- 1 couche en impression de **VERTIKAL MINÉRAL** diluée à 10 % d'eau, de 6 à 7 m²/L.
- 1 à 2 couches de finition de **VERTIKAL MINÉRAL** de 6 à 7 m²/L (selon primaire utilisé).

Sur fonds peints : en excellent état non absorbants - légèrement farinants - anciennes peintures silicatées :

- 1 couche d'impression de **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT** diluée de 5 à 10 % de white spirit, de 5 à 8 m²/L selon le support.
- Consommation : 240 g/m².
- Ces quantités peuvent être plus élevées selon la planéité et la porosité du support.

SÉCHAGE ET RECOUVREMENT (variables suivant données ci-dessous)

Température ambiante : 23 °C - Humidité Relative : 50 %. (voir tableau "Guide d'utilisation des produits VERTIKAL®")

- Sec : 3 heures.
- Recouvrable : 6 heures.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer par température inférieure à 5 °C et supérieure à 30 °C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.
- Stocker à l'abri du gel.
- Se référer à notre Fiche de Données de Sécurité (consultable sur www.vertikal.fr).

DÉCHETS

- Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les déchets ménagers. Apporter l'emballage et le reste de son contenu dans un centre référencé par l'éco-organisme EcoDDS.

Durée de conservation en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité : 12 mois.

Important : Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces subissant des chocs thermiques cycliques, le choix de teintes dont l'indice de luminance Y est supérieur à 35 % est fortement conseillé. La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure. Elle a pour but d'informer ses utilisateurs sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont communiqués à titre indicatif. Toutefois, ils ne peuvent se substituer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent, sans préavis, et nous recommandons à l'utilisateur, de vérifier, auprès de nos services et avant toute mise en œuvre, que la présente fiche technique n'a pas été remplacée par une édition plus récente.

